

223C0147
FR0000054470-FS0048

23 janvier 2023

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

UBISOFT ENTERTAINMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 janvier 2023, la société Fidelity Investments Canada ULC¹ (#820, 407 – 2nd Street SW, Calgary AB T2P 2Y3, Canada) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 19 janvier 2023, le seuil de 5% du capital de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir 6 409 085 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 5,11% du capital et 4,70% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT sur le marché.

À cette occasion, la société FIL Limited³ (Pembroke Hall, 42 Crow Lane, Pembroke, HM19, Bermudes) n'a franchi aucun seuil et détient, au 19 janvier 2023, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 10 870 367 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 8,66% du capital et 7,97% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Fidelity Investments Canada ULC	6 409 085	5,11	6 409 085	4,70
FIL Investments International	4 461 282	3,55	4 461 282	3,27
Total FIL Limited	10 870 367	8,66	10 870 367	7,97

¹ Contrôlée par la société FIL Limited.

² Sur la base d'un capital composé de 125 520 452 actions représentant 136 466 160 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ FIL Limited est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommée Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).